



## FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE DU CONTRIBUTEUR

DELEGATION NORD-OUEST

VIVEA assure la gestion de vos contributions formation, appelées par le biais de votre caisse MSA. Cette fiche vous concerne si vous êtes contributeur VIVEA ou engagé dans une démarche d'installation. La contribution est personnelle et non liée à l'exploitation.

Je reconnais avoir été informé de la participation du/de FSE au financement de la formation suivante :

Titre de l'action de formation : **Plan régional qualité 2012 pour les établissements équestres**

Référence VIVEA :

Nom de l'organisme de formation : **Comité Régional d'Equitation de Normandi**

Identité du participant :  Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à :

Dépt/Pays :

Adresse personnelle :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse email :

Siret :

Niveau de formation :

Statut :

- Niv VI fin de scolarité obligatoire
- Niv V BEP ou 1er cycle secondaire (BPA, BEAP, BEP, CAPA, CAP)
- Niv IV BAC (STA, BAC général, technologique, professionnel, CCTAR)
- Niv III BAC + 2 (BTS, DUT, DEUG, BTS)
- Niv II BAC +3 et 4 (Licence, Maîtrise)
- Niv I BAC + 5 et plus (Doctorat, Ingénieur, DEA, DESS)

- Chef d'entreprise ou d'exploitation
- Conjoint collaborateur
- Aide familiale
- Cotisant de solidarité
- Autre

**Les personnes installées depuis moins de 2 ans doivent fournir une attestation de leur MSA.**

Pour les personnes installées depuis moins de 2 ans, remplir le cadre suivant :

Date d'installation :

Forme juridique de l'exploitation ou de l'entreprise :

Individuelle  GAEC  EARL  SCEA  SARL  Autre

**Pour les personnes engagées dans une démarche d'installation :**

Fournir, soit une attestation produite par un des organismes suivants CAC, ADASEA, chambre d'agriculture, point info installation, organisme public ou collectivité locale soutenant financièrement la démarche d'installation, soit la copie de l'agrément du PPP signé par le Préfet.

J'autorise VIVEA, dans le cadre de la subrogation à procéder au règlement des coûts pédagogiques auprès de l'organisme de formation, dans la limite du financement accordé et sous réserve du respect des conditions générales de VIVEA pour l'organisme de formation.

Fait à :

Le :

Signature du participant :

L'original de ce document doit être transmis à VIVEA dans le dossier de réalisation.